



Nationale 3 Slalom

Base canoë de St Benoit / Poitiers

Samedi 5 et Dimanche 6 mars 2016

Le club de Canoë kayak de Poitiers et la commission régionale slalom sont heureux de vous convier au premier sélectif national 3 de slalom 2016 de la nouvelle interrégion Sud-Ouest. Cette compétition est ouverte aux sélectionnés de l'interrégion sud-ouest ayant moins de 1000 points au classement national. Pour information, les minimes 2 entrants dans ces conditions peuvent également courir.

Organisation :

- R1 : Jason Brothier / sof.delage@orange.fr / 06 62 73 51 65
- Juge-arbitre : Martine Rebours et Sandie Bruneau-Niquet
- Responsable des juges : à définir
- Gestionnaires informatiques : Marie Souville et Véronique Lars (marie.souville@gmail.com)
- Traceurs : Louis-Maxime Main et Marie Gaspard

Lieu :

- Base de canoë-Kayak de Saint-Benoît
- Parking Saint-Nicolas pour les camions remorques obligatoire.

Inscriptions :

- Frais d'inscriptions 10 €/embarcation inscrite
- Chèques à l'ordre de FFCK
- Inscriptions obligatoires sur le site fédéral : <http://classement-slalom.ffck.org/inscriptions/>
- RAPPEL => Un juge de porte à partir de 3 compétiteurs, 2 juges au-delà de 12. Pénalité de 100 euros par juge manquant.
MERCI DE VENIR AVEC DES JUGES QUALIFIES !
- Invitations réservées aux athlètes du comité Poitou-Charentes. Ces inscriptions sont à demander au R1.

Renseignements :

- Site internet : www.crpck.fr
- CKCP ckcp86@gmail.com / 06 62 73 51 65
- R1 : Jason Brothier / sof.delage@orange.fr
- Office de Tourisme : www.ot-poitiers.fr / +33(0)5 49 41 21 24

Programme :

Samedi 5 mars

- ⌚ Navigation libre : 9h – 16h
- ⌚ Confirmation des inscriptions : 14h – 16h
- ⌚ Ouverture : 17h
- ⌚ Réunion des chefs d'équipes : 17h30
- ⌚ Pot de bienvenue : 18h

Horaires sous réserve du nombre de participants

Ordre catégories prévisionnel : 1/ INVITES 2/ C1H 3/ K1D 4/ C2H 5/ C1D 6/ K1H 7/ C2D 8/ C2M

Dimanche 6 mars

- ⌚ Réunion des juges : 8h00
- ⌚ Qualification : 9h
- ⌚ Finale B : 13h15
- ⌚ Finale A : 15h15
- ⌚ Proclamation des résultats : 16h30

Règlement :

- Le règlement fédéral sera appliqué.
- Chaque club est prié d'inscrire les juges nécessaires formés
- Un contrôle aléatoire des équipements se fera

Le buffet et la buvette vous attendront tout le Week-end

Possibilité de faire des paniers repas le dimanche midi, uniquement sur réservation avant le 4 mars 2016 (ckcp86@gmail.com)